



**CCI CAEN
NORMANDIE**

Monsieur Michel LAFONT
Vice-Président
COMMUNAUTE URBAINE
CAEN LA MER
16 rue Rosa Parks
CS 52700
14027 CAEN CEDEX 9

N/Réf. :
MLR/CJ/MdeC/MC 2026
Objet :
Avis PLU modification simplifiée n°4
Bretteville-sur-Odon
DATP
Mel : mcario@caen.cci.fr

Caen,
Le 20 mars 2026

Monsieur le Vice-Président,

Conformément à l'article L.153-16 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous adresser l'avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie Caen Normandie concernant le projet de modification simplifiée n° 4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Bretteville-sur-Odon.

La CCI Caen Normandie partage les objets du projet de modification simplifiée n° 4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune, à savoir les éléments suivants :

- Le reclassement de la parcelle ZM0223 de AU/Ne à NA
- Le reclassement de la zone AU en zone Na
- Le reclassement des parcelles ZM0447, ZM0440, ZM0439, ZM0488 et ZM0489 de Ne à Na

Cette modification n'engendre aucune modification du PADD, des OAP, du Règlement écrit ou des annexes. Seul le rapport de présentation et le règlement graphique seront modifiés et restent compatibles avec l'ensemble des documents règlementaire d'ordres supérieurs (DTA¹ de l'Estuaire de la Seine, SDAGE², SAGE³, SCOT⁴, PLH⁵, PGRI⁶, Schéma départemental des

1 DTA : Directive Territoriale d'Aménagement
2 SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
3 SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eau
4 SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
5 PLH : Programme Local de l'Habitat
6 PGRI : Plan de Gestion des Risques d'Inondation

.../...

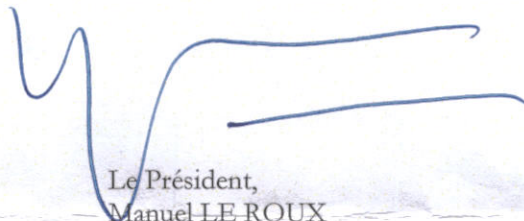


.../...

carrières du Calvados, le SRADDET⁷ et le SRCE⁸. Aucun enjeu d'ordre économique ou industriel n'est clairement identifié dans le cadre de cette modification.

Ainsi, la Chambre de Commerce et d'Industrie Caen Normandie émet un avis favorable au projet de modification simplifiée n° 4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Bretteville-sur-Odon.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Président,
Manuel LE ROUX

⁷ SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
⁸ SRCE : Schéma Régional de Cohérence Écologique